

Réunion des Personnes Publiques Associées
Révision du SCOT
Présentation du Projet d'aménagement stratégique
Le 02/12/2021 à Lagrasse – 19h00

4 Axes :

- **Axe 1 :**

M Frédéric HERNANDEZ de Canet :

Est-il envisagé d'orienter le solaire vers les zones commerciales quitte à le contraindre ?

L'existant c'est compliqué mais les nouvelles constructions peuvent être imposées.

La loi Climat et Résilience l'impose à partir d'une certaine surface.

Réponse de CITADIA :

La Politique commerciale en périphérie c'est fini.

M Guy JOUIN de Davejean : ENR et consommation.

Proposition : Obliger aux consommateurs à avoir une obligation de rachat de la production ENR

Mme Pierrette LACOMBE de Lagrasse : A Lagrasse, si on veut du photovoltaïque, on ne peut pas à cause du classement A.B.F. Cependant, il existe des tuiles photovoltaïques.

M Manuel SANTIAGO : des ENR il y en a plein des CE solaires, des éoliennes individuelles, photovoltaïque citoyen, éolien participatif, méthanisation.

L'isolation permet d'économiser 4 fois plus que la production photovoltaïque.

Mme Marie GRAUBY : Conilhac est une commune extrêmement sollicitée par les opérateurs. Si on ne le limite pas on ne maîtrisera rien.

Les agriculteurs sont sans arrêt sollicités.

Mme Fanny TISSEYRE de Ornaisons : favorable à l'encadrement des implantations des ENR.

M Y : s'interroge sur ce que cela peut rapporter en matière de lutte contre le dérèglement climatique or la manne financière...

Par exemple Roquecourbe : 2 centrales de photovoltaïque de 40 hectares chacune soit 90 hectares en tout.

Montbrun : 1 projet de photovoltaïque 30 hectares.

Entre les éoliennes et les parcs photovoltaïques, le prix de l'immobilier est en train de baisser.

M MARCON de Lézignan : Implanter un réseau de voie verte.

MZ : Ou en est la cartographie de l'Etat pour l'éolien ?

Axe 2

Mme Pierre LACOMBE : En quoi le SCOT peut lutter contre l'inutilisation des parcelles en friche ou boisées.

Mme V : évoque le problème des déchets dans les friches non nettoyées (OLD)

Risque de ruissellement : chantier d'insertion ?

Déchets : mise en place des déchetteries : trop de déchets sauvages.

M Frédéric FERNANDEZ : privilégier des zones d'expansion de crues permettant d'abaisser l'aléa inondation dans les agglomérations car les zones inondables font baisser l'attractivité des communes. Comment le SCOT peut gérer l'inondabilité sur les documents d'urbanisme.

Axe 3

Axe 4

Mme Marie GRAUBY : Mobilités réflexion urgente : La réhabilitation des caves en centre bourg densifie la population. De fait les places de stationnement se raréfient et l'espace public se sclérose.

Réponse de CITADIA : l'équipement fait l'utilisation. Réseau de bus par exemple.

M Gérard BARTHES : Gal Est Audois vient d'embaucher « M. Vélo »

M SANTIAGO : Ne plus utiliser la voiture par exemple. Très compliqué de circuler en vélo à Lézignan.

Mme FABRE : les orientations sont fixées dans le cadre global du SCOT.

Son succès réside dans la gestion du local et du global.

Comment une idée devient une réalisation ?

Méthodologie à appliquer par exemple aux friches.

Fin de réunion 21h00.